

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

Dr Olivia LAAS

Dr Jean-Baptiste PUECH

Dr Quentin SALA

Fiche d'information

VIDANGE GASTRIQUE

PRINCIPE DE L'EXAMEN

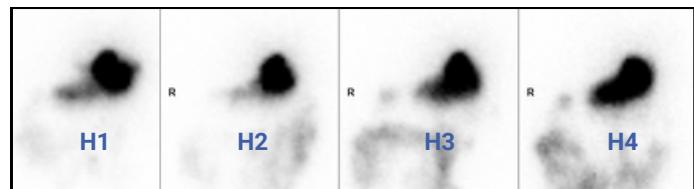
La scintigraphie de vidange gastrique est un examen d'imagerie qui permet d'évaluer à quelle vitesse l'estomac évacue vers l'intestin grêle les aliments ingérés. L'examen recherche l'existence d'une **gastroparésie**, qui est un trouble de la motricité de l'estomac se traduisant par un ralentissement de la vidange gastrique.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

- La durée totale de présence dans le service est de **4 à 5 heures** (pensez à prendre de quoi vous occuper).
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire.
- Prise en charge par un manipulateur qui vous expliquera le déroulement de l'examen.
- Ingestion d'une omelette en moins de 10 minutes. Une faible radioactivité est ajoutée à l'omelette, permettant la réalisation d'images et d'une quantification par une gamma-caméra.
- Réalisation de plusieurs images successives sous caméra, allongé sur le dos, d'une durée de quelques minutes chacune, la première 10 minutes après le début du repas puis toutes les heures (jusqu'à 4 heure après le repas).
- Entre chaque série d'images, vous pourrez à votre convenance quitter le service, ou rester dans une salle d'attente dédiée. Il vous sera demandé de **ne pas fumer, ni manger, ni boire pendant toute la durée d'examen**.

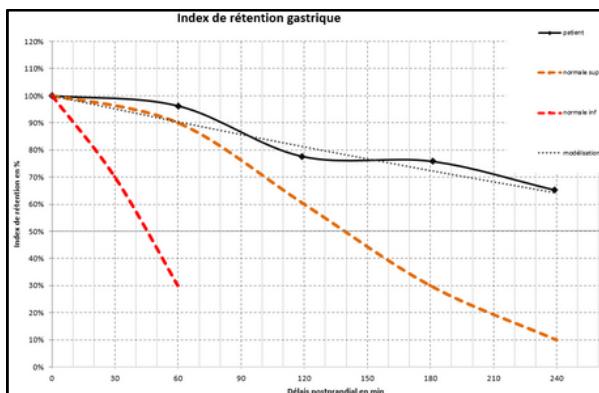
PRÉCAUTIONS AVANT L'EXAMEN

- L'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte, et en cas d'allergie aux oeufs.
- Il est nécessaire d'être **à jeun depuis minuit la veille** (sans manger ni boire).
- En cas de diabète, les médicaments habituels du matin (insuline, cachets) devront être amenés lors de l'examen ; ils seront pris dans le service en même temps que le repas administré.
- **Certains médicaments** interférant avec la vidange gastrique **devront être arrêtés 48h avant l'examen** : érythromycine, métoclopramide PRIMPERAN, dompéridone (MOTILIUM), métopimazine (VOGALENE), IPP (MOPRAL), anti-histaminiques H2 (cimétidine, ranitidine), morphiniques.
- Munissez-vous de vos carte vitale, ordonnance et carte d'identité pour l'enregistrement.
- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, vous devrez préalablement réaliser votre pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihosp**. Un lien internet vous sera transmis par sms auparavant.



Exemple de gastroparésie

Stase de l'omelette dans l'estomac jusqu'à 4h après l'ingestion du repas radiomarqué.



PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

Il n'existe pas de toxicité ou de réaction allergique. La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'évitement particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

RESULTATS

Les résultats seront mis en ligne sur <https://mesimages.ch-aix.fr> dans les 24h.

A votre accueil dans le service, une fiche contenant les codes d'accès vous sera remise.

Vous pourrez également récupérer sur place vos résultats sous format papier (attente supplémentaire d'1 heure), ou ceux-ci seront envoyés par courrier, soit à votre domicile, ou soit directement au médecin prescripteur.

*En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au **04 42 33 90 37** ou par mail à nucleaire@ch-aix.fr*

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courette

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.

- Un dépose-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

